

Publications du 09.10.2025

09.10.2025

Economie, travail et éducation

Autorisation hôtellerie et restauration

<u>Demande d'autorisation: hôtellerie et restauration – Nicolas Delaplace, Anniviers</u>

Bénéficiaire de l'autorisation

Nicolas Delaplace Nationalité: France Domicile: 3960 Sierre

Informations sur les locaux et les emplacements

Café/restaurant/hôtel : Becs de Bosson Adresse, Lieu : Rue du Village 2, 3961 Gri-

mentz

Nº de parcelle : 418 Carovilla

Propriétaire de l'organisation concernée

Monsieur Gérard Genoud

Information de l'employeur

N&M Gestion Sàrl Rue du Village 2 3961 Grimentz

Contenu de l'avis et nom de l'enseigne

Enseigne: Becs de Bosson

Heures d'ouverture : 7h30 à 23h00

Date de prise d'activité : 11 décembre 2025

Description de la prestation de services

Offrir à titre commercial les prestations suivantes : hébergement, vente de mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place ou à emporter.

Moyen de droit / Consultation

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune d'Anniviers porte à la connaissance du public que Monsieur Nicolas Delaplace domicilié à 3960 Sierre, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Les personnes qui auraient des oppositions à l'encontre de cette demande, peuvent les adresser par écrit à la commune, dans les trente jours dès la présente publication.

Point de contact

Commune d'Anniviers Case postale 46 3961 Vissoie

Délai

30 jours

Expiration du délai: 08.11.2025